



2026



POLICY BRIEF

La territorialisation: moteur de changement

POLICY BRIEF

Sans territoires, pas de transition agroécologique au Sénégal Faire de la territorialisation le moteur du changement

Message clé

L'agroécologie ne prendra son véritable essor au Sénégal que si elle s'ancre pleinement dans les territoires. Pour devenir une politique publique efficace et durable, elle doit s'appuyer que les collectivités territoriales, être coordonnée entre acteurs et secteurs, et s'inscrire dans des cadres locaux de concertation, de planification et d'apprentissage. Sa territorialisation est la condition essentielle pour passer d'initiatives dispersées à un véritable politique publique de transformation durable. La territorialisation ne remplace pas l'institutionnalisation nationale de l'agroécologie : elle en est un complément essentiel et la condition de mise en œuvre effective.

Le problème

Des politiques plus favorables à l'agroécologie... mais encore peu territorialisées

Au Sénégal, l'agroécologie s'est imposée progressivement comme une solution aux défis de dégradation des terres, de raréfaction de l'eau, de vulnérabilité climatique, de baisse de fertilité des sols et de fragilité des systèmes agricoles. Cette dynamique est portée par des coalitions d'acteurs diverses notamment les DYTAEL, qui rassemblent des ONG, des organisations paysannes, des institutions de recherche, des partenaires techniques et financiers, mais aussi, de plus en plus, des acteurs publics.

Pourtant, malgré des avancées importantes, l'agroécologie reste fragmentée, peu coordonnée et faiblement ancrée dans les territoires. Portées par des projets isolés et des coalitions d'acteurs dynamiques, elle progresse mais, peu coordonnées entre elles, sans réelle cohérence territoriale et insuffisamment ancrées dans les dynamiques de gouvernance locale. Cette fragmentation freine leur impact et crée un risque d'inefficacité et de dispersion des ressources. Par ailleurs, le processus de décentralisation reste aussi inachevé. Les collectivités locales gèrent des problèmes locaux sans disposer de ressources ou de l'autonomie suffisantes pour orienter les trajectoires de transition.

Le résultat est clair : l'agroécologie avance, mais la territorialisation est encore limitée, ce qui l'empêche de se consolider et de produire des effets durables, cohérents et à grande échelle. La territorialisation de l'agroécologie se présente ainsi comme une réponse à ce défi. Elle repose sur une vision intégrée du développement agricole, qui considère le territoire comme l'échelle pertinente pour concevoir, coordonner et mettre en œuvre les dynamiques de transition agroécologique.

Pourquoi territorialiser l'agroécologie est indispensable ?

1. Une transition ne peut pas être uniforme

Les systèmes agricoles et alimentaires sont profondément enracinés dans des territoires aux caractéristiques écologiques, économiques et socio-culturelles très variées. Les défis et les opportunités ne sont pas les mêmes dans les Niayes, le Bassin arachidier, la vallée du fleuve ou la Casamance. Dans ce contexte, une approche uniforme de l'agroécologie montre rapidement ses limites. Les pratiques, les innovations et les trajectoires de transition doivent être adaptées aux spécificités locales, en tenant compte des contraintes mais aussi des opportunités propres à chaque territoire.

Le territoire constitue l'échelle à partir de laquelle peuvent être appréhendées concrètement les interactions entre ressources, usages, acteurs et cadres de régulation.



POLICY BRIEF

2. Pour sortir de la logique de projets insolés

La juxtaposition de projets ne suffit pas à produire une transformation systémique. La territorialisation offre un cadre de coordination propice à l'articulation des initiatives, à la construction de visions partagées et à la mise en cohérence des interventions. Le territoire n'est pas seulement un espace de déploiement, mais un cadre de réflexion et d'action collectif. Il constitue l'échelle pertinente pour analyser concrètement les interactions entre ressources, usages et acteurs. L'accès à la terre, à l'eau ou aux marchés se structure dans des arrangements locaux où se négocient des règles et des arbitrages. Le territoire permet donc de passer d'une logique d'intervention ponctuelles à une dynamique collective structurée, capable de produire des effets durables.

3. Pour renforcer l'appropriation locale par l'action collective

Les transitions agroécologiques ne peuvent être durables que si elles sont portées par les acteurs locaux: producteurs, collectivités, services techniques, ONG, recherche, organisations paysannes, société civile. Or ces acteurs sont souvent insuffisamment impliqués dans la définition des orientations et des actions. La territorialisation permet de partir des pratiques, des contraintes et des ressources propres à chaque territoire, et de reconnaître la centralité des acteurs locaux et de favoriser la co-construction des solutions. : producteurs, collectivités, services techniques, ONG, recherche, organisations paysannes, organisée autour de coalitions d'acteurs. Elle renforce ainsi l'appropriation des trajectoires agroécologiques par les acteurs qui devront les faire vivre dans la durée. En ancrant l'action dans les territoires, elle crée les conditions d'un changement porté localement et durablement.

4. Pour faire de l'agroécologie une politique publique

Territorialiser l'agroécologie, c'est aussi l'inscrire dans des cadres de gouvernance, de concertation et de planification. Ce n'est pas seulement de diffuser des pratiques ; c'est faire de l'agroécologie un objet d'action publique, articulé aux plans de développement locaux, aux arbitrages et cadres de régulation des ressources, et aux choix de développement territorial. Elle fait passer l'agroécologie du statut d'initiative à celui de véritable politique publique territoriale.

5. Soutenir des processus d'apprentissage collectif et d'innovation participative

Les transitions reposent sur l'expérimentation, l'adaptation et l'ajustement continus pour produire et partager des connaissances situées tels que des champs-écoles paysans, living labs et autres espaces d'innovation..

Une preuve que cela fonctionne : le cas de Fatick

Le cas de Fatick montre que la territorialisation de l'agroécologie peut déjà prendre une forme concrète au Sénégal. Dans ce département, la promotion de l'agroécologie repose sur la collaboration entre ONGs, recherche, autorités territoriales, services techniques et société civile structurée autour de la DyTAEL de Fatick. Cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'actions concrètes à l'échelle territoriale : accompagnement des producteurs, renforcement de capacités, actions publiques locales et initiatives de recherche-action. Par un travail soutenu de plaidoyer, elle a réussi à faire intégrer l'AE dans les plans de développement locaux et surtout de structurer les actions autour d'une vision, d'un chemin de transition et d'un plan d'action évalué et ajusté annuellement. L'exemple de Ndiob est aussi particulièrement révélateur de potentiel. La commune a intégré l'agroécologie dans sa vision locale de développement, montrant qu'une collectivité territoriale peut devenir un véritable support de transition lorsqu'elle s'appuie sur des partenaires solides, une volonté politique locale et des outils de planification adaptés. L'intérêt de la Dytael de Fatick est justement de montrer que la territorialisation est possible, mais qu'elle exige des conditions institutionnelles, financières et politiques spécifiques pour être pleinement effective et reproductible.



Recommandations

À l'État sénégalais

Priorité 1 : Reconnaître le territoire comme échelle centrale

- ✓ Inscrire explicitement la territorialisation dans la SNTAES : La stratégie nationale doit reconnaître le territoire comme échelle pertinente de mise en œuvre de la transition agroécologique, avec des outils, principes et mécanismes adaptés.

Priorité 2 : Renforcer le cadre politique et juridique.

- ✓ Faire de la révision de la LOASPH une opportunité politique : La loi révisée devrait mieux articuler agriculture, élevage, ressources naturelles, planification et décentralisation, afin de rendre possible une agroécologie réellement territorialisée.

Priorité 3 : Mettre en place des financements adaptés

- ✓ Développer des mécanismes de financement adaptés aux dynamiques territoriales : Les transitions ne peuvent reposer uniquement sur des projets. Il faut des mécanismes plus stables pour soutenir l'action territoriale, la coordination et la mise en cohérence locale.

Aux collectivités territoriales

Priorité 1 : Intégrer l'agroécologie dans la planification locale

- ✓ Inscrire l'agroécologie dans les PDD et PDC et autres outils de planification : Les communes et départements peuvent faire de l'agroécologie un axe structurant de leur stratégie territoriale.

Priorité 2 : Assurer un portage politique fort

- ✓ Sensibiliser et mobiliser les élus et les services territoriaux à l'intérêt stratégique de l'agroécologie : le portage politique local est une condition essentielle de la territorialisation.

Priorité 3 : Structurer le dialogue territorial

- ✓ S'appuyer sur les DyTAELs pour organiser le dialogue territorial : Les cadres multi-acteurs doivent être reconnus comme des espaces d'animation et de cohérence territoriale, et non comme de simples dispositifs de projet.

Aux partenaires techniques et financiers

Priorité 1 : 7. renforcer la cohérence des dynamiques territoriales

- ✓ Soutenir l'articulation des dynamiques existantes plutôt que multiplier les projets.

La DyTAES en bref

La Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal (DyTAES), créée en 2019, est un réseau multi-acteurs engagé dans la promotion de l'agroécologie à travers le plaidoyer, le dialogue politique, le partage d'expériences et l'accompagnement des territoires.

En avril 2026, elle rassemble 95 membres issus d'organisations de producteurs, de la société civile, de la recherche, de la formation, du secteur privé et des institutions publiques.

La DyTAES agit à plusieurs échelles :

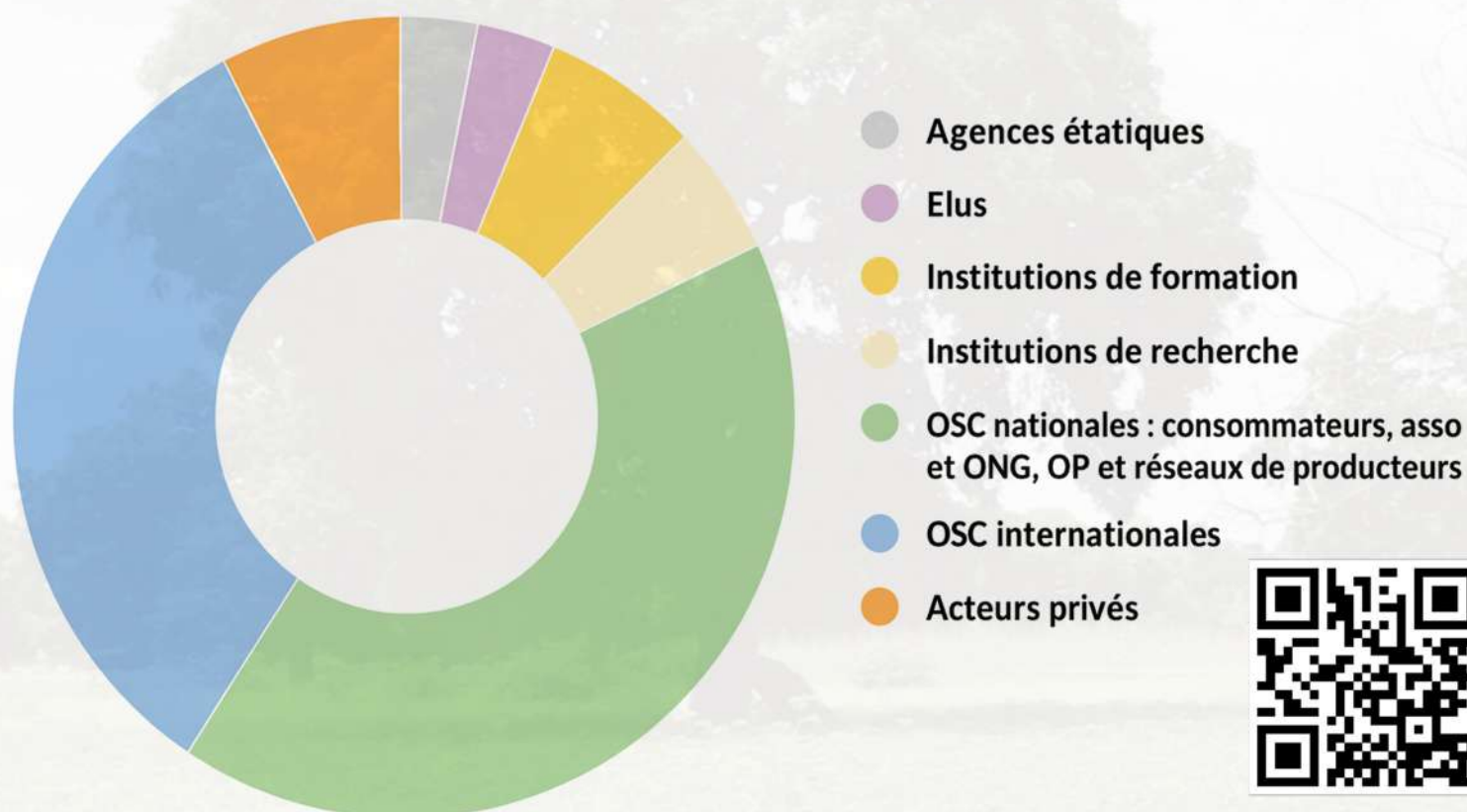
- Au niveau national, elle contribue à l'intégration de l'agroécologie dans les politiques publiques ;
- Au niveau territorial, elle appuie les Dynamiques pour une Transition Agroécologique Locale (DyTAEL), cadres multi-acteurs de coordination et de planification ;
- À l'international, elle participe aux dynamiques africaines, notamment au sein de l'AFSA.

Réseau informel mais structuré, la DyTAES déploie ses actions autour de 4 axes : dialogue politique, accompagnement des territoires en transition, sensibilisation et plaidoyer.

Ses principales actions phares sont les Journées de l'agroécologie et les caravanes nationales.

En 2025, elle compte également 17 DyTAEL actives dans 11 sur 14 régions.

Répartition des membres de la DyTAES par catégories en 2025



Dynamique pour une transition agroécologique au Sénégal



Les membres de la DyTAES



Avec le Soutien financier de



<https://www.dytaes.sn/>